

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 01 DECEMBRE 2016

Présents :

Élu(e)s : Monsieur le Maire, Mme Dominique LE BERRE (Adjointe Solidarité et Action sociale), Mme Josiane GUILLET (Conseillère Municipale subdéléguee au plan local de santé et au handicap), M. Daniel GARNIER (Adjoint au développement durable, agenda 21 et patrimoine immobilier), M. Christian GUILLEMINEAU (Conseiller Municipal), M. Marc TRELLU (Conseiller Municipal subdélégue à la proximité), M. Erwan BOUVAIS (Conseiller Départemental), M. Joseph VIOLAIN, (conseiller Municipal)

Représentants associatifs : Mme Monique BROQUERE (UNAFAM), Mme Pauline BOSGER (Association des Paralysés de France), M. Jean-Yves CAILLARD (APAJH), Mme Martine CAILLET (Résidence ERDAM), Mme Valérie MAÏSTERRENA (I.E.M. La Buissonnière, Association des Paralysés de France), M. Claude STEFANI (ADAPEI).

Usagers : Mme Agnès BROSSE, Mme Marie HALOUN, Mme Béatrice JAUNET.

Nantes Métropole : Mme Christelle FREICHE, M. Manuel LEGEAI.

Services ville de La Chapelle-sur-Erdre : M. Olivier LIAIGRE (directeur Pôle Solidarités-CCAS), Mme Christelle BOUCHET (Adjointe du directeur du Pôle Solidarités-CCAS, mission handicap), M. Jérôme LETHROSNE (Agent direction du cadre de vie), M. Olivier THOMAS (Responsable du service patrimoine immobilier).

Excusés :

Mme Madeleine BOUZIDI (Résidence ERDAM), Mme Muriel DINTHEER (Adjointe à la culture), M. Philippe LE DUAULT (Conseiller municipal subdélégue au développement économique et à l'emploi), Mme Marie-Claude GALLAIS (C.S.F.), Mme Viviane GUEVEL (Adjointe aux seniors et personnes âgées), Mme Nathalie LEBLANC (Adjointe à l'éducation et à la petite enfance), M. Jean Noël LEBOSSE (adjoint à l'environnement, à l'agriculture et à la transition écologique), M. Claude LEFORT (Adjoint à la démocratie participative, à la vie associative, à l'administration générale et aux déplacements), M. Jean-Louis LE GUEN (Adjoint à l'urbanisme, droit des sols et finances), M. Jean-Pierre GUYONNAUD (Adjoint au sport et au personnel), Mme Joëlle MENARD (Un Copain Comme les Autres), M. Éric NOZAY (Conseiller Municipal subdélégue aux relations internationales), Mme Marie-Charlotte TALBOT (Conseillère Municipale subdéléguee à la jeunesse).

ORDRE DU JOUR :

I - Bâtiments municipaux : bilan des travaux 2016 et perspectives 2017

II - Présentation des travaux P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) de l'année 2016 et perspectives 2017.

III - Questions diverses.

I - BATIMENTS MUNICIPAUX : BILAN DES TRAVAUX 2016 ET PERSPECTIVES 2017

M. Olivier Thomas présente les travaux réalisés en 2016 :

- **Maison de la Nature :** Une mise en conformité du palier extérieur de l'entrée principale a été réalisée ainsi que divers travaux d'aménagement intérieur pour un montant total de 2 625 €.

- **Doisneau Élémentaire** : Création d'un ascenseur dans le cadre de la construction du pôle éducatif Robert Doisneau (travaux estimés à 110 000 €) ;
- **Vestiaires du stade de la Haute Gournière** : les locaux ont été désaffectés et sont donc sortis de l'Ad'Ap.
- **Salle de danse Jaurès** : modification de la porte d'entrée, des douches et des sanitaires pour un budget estimé à 12 000 € (travaux en cours de réalisation) ;
- **Buisson de la grolle** : création de rampes extérieures, aménagement des douches et des sanitaires pour un budget estimé à 13 000 € (travaux en cours de réalisation) ;

Par ailleurs, il est à noter que la mise en confidentialité et l'accessibilité des locaux du Pôle solidarités -CCAS pour un montant de 345 000 € a eu pour conséquence de reporter certains travaux initialement inscrits dans l'Ad'Ap en 2016.

M. Olivier Thomas présente ces dits travaux ainsi que ceux initialement inscrits dans la programmation 2017 :

- **Mazaire Élémentaire** : création d'un ascenseur et aménagement des sanitaires de l'étage. L'implantation est prévue en concertation avec les utilisateurs (budget estimé à 110 000 €) ;
- **Hôtel de Ville** : traitement de l'accueil et des circulations en vue d'améliorer la confidentialité et la qualité de l'accueil du public à l'état civil et de mettre en conformité les locaux aux règles d'accessibilité (budget estimé à 95 000 €).
- **École Robert Doisneau 2** – démolition ;
- **Les vestiaires du Stade Bourguoin-Decombe** : Place de stationnement en partie haute, rampe à l'entrée des vestiaires, équipements de douche, WC à aménager (budget estimé à 20 000 €).

Pour finir, ces reports de travaux, ont également pour conséquence de décaler certains travaux inscrits dans la programmation en 2017 (report envisagé à 2018) :

- **Salle Paroissiale** : Porte d'entrée, ressauts divers et WC (travaux estimés à 15 000 €) ;
- **Aumônerie** : Conformité de l'escalier, équipements de cuisine, WC à aménager (travaux estimés à 7000 €) ;
- **Cimetière** : Ressauts divers, WC à réaménager, rampes et escaliers (travaux estimés à 11 000 €).

Mme Marie Haloun demande si les travaux prévus à l'Hôtel de Ville permettront à une personne à mobilité réduite désireuse de se marier d'entrer par la porte où entrent habituellement les mariés.

M. Olivier Thomas répond qu'il n'est pas envisagé de réaliser des travaux en ce sens, l'accès aux personnes à mobilité réduite pouvant se faire par l'entrée principale de l'Hôtel de Ville.

Mme Béatrice Jaunet demande si les travaux de la salle Balavoine peuvent être avancés, elle indique que les 2 ressauts successifs rendent la salle inaccessible.

M. Olivier Thomas souligne que ces travaux sont programmés en 2018, il va vérifier si ces derniers peuvent être avancés à 2017.

M. Erwan Bouvais rajoute que cette salle est un bureau de vote et qu'au vu des prochaines échéances électorales, l'avancée de ces travaux pourrait être prioritaire.

Mme Béatrice Jaunet évoque également les problèmes d'accès au hall de Capellia. En effet, l'entrée automatique n'est pas toujours activée.

M. Olivier Thomas va se rapprocher de l'équipe de Capellia pour mesurer le problème.

Mme Marie Haloun demande si des travaux d'accès dans la salle d'anglais des locaux occupés par La Chapelaine peuvent être réalisés (problème de marche à l'intérieur de la salle).

Mme Christelle Bouchet informe que la demande de travaux est faite et sera traitée prochainement.

→ Avis favorable des membres de la commission

II - PRÉSENTATION DES TRAVAUX P.A.V.E. (PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS) DE L'ANNÉE 2016 ET PERSPECTIVES 2017.

Mme Christelle Freiche présente le bilan des travaux réalisés en 2016 :

- **Rue de Sucé** : Travaux réalisés en octobre 2016 - Élargissement du trottoir près de l'agence, redressement du passage piéton, réduction de l'îlot, reprise de l'enrobé ; La peinture des têtes blanches et la pose des bandes podotactiles seront réalisées avant la fin de l'année.
- **Rue de la Rivière** : Réalisation de 2 passages piétons à proximité de la salle Balavoine ainsi que des reprises de trottoir.

Mme Marie Haloun indique un problème de surbaissé et de mobiliers sur la rue de la rivière.

Mme Christelle Freiche va se renseigner.

- **Rue de Semaisons** : Normalisation de places pour personnes à mobilité réduite et traversée piétonne. Reste les têtes blanches et la pose des dalles podotactiles à réaliser avant la fin de l'année.
- **Intersection Maisonneuve – Gilière** : Mise aux normes de deux traversées piétonnes et reprise du trottoir.

Différents travaux ont également été réalisés sur le budget ERS (Entretien Rénovation Voirie) et ont donc permis d'améliorer l'accessibilité des trottoirs :

- Trottoirs rue Chrysostome Ricordeau
- Trottoirs rue Jean Jaurès et mise en accessibilité du quai bus.
- Rue Louise Michel

L'enveloppe 2016, n'ayant pas totalement été consommée, les propositions suivantes de travaux à programmer sont évoquées :

1 – Stationnement rue Guinel : L'objectif est d'empêcher le stationnement sur les trottoirs : La pose de bordures trapézoïdales sera étudiée.

Mme Marie Haloun évoque en effet la difficulté à se déplacer sur cette partie de trottoir. Elle demande si la pose de panneaux ne serait pas une solution plus adaptée.

Mme Christelle Freiche souligne que les panneaux ont aussi un coût non négligeable et ne sont pour autant pas plus efficaces, ils ont pour effet d'informer mais pas de dissuader.

2 - Rue Martin Luther King – Rue Ricordeau : L'objectif est d'améliorer la traversée piétonne

Mme Christelle Freiche propose de rajouter de la résine sur le passage piéton existant. Elle indique que les travaux seront engagés en fin d'année 2016 et seront probablement réalisés en début d'année 2017.

Il est ensuite évoqué les pistes d'étude de travaux pour 2017 :

- Places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite dans les quartiers Perrières/ La Source
- Accès du complexe sportif de la Coutancière avec notamment le cheminement entre l'accès bus et les équipements sportifs.

Pour finir, **Mme Christelle Freiche** informe de l'avancée du diagnostic **SDAVE** (Schéma Départemental d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics). Elle rappelle qu'un bureau d'étude est venu sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre les 10 et 11 octobre derniers. Les relevés portent sur des cheminements de moins de 300 mètres entre une place de parking, un arrêt de bus et un équipement public. Ces cheminements sont classés selon 3 niveaux de priorité.

M. Joseph Violain s'étonne que la Rue Guinel ne soit pas inscrite dans les zones prioritaires alors que cette rue dessert une résidence pour retraités, la place du marché, l'église. **M. Christian Guillemineau** confirme l'importance de tenir compte de la problématique de cette rue.

Mme Christelle Freiche confirme qu'il faudra regarder les éléments de diagnostic et vérifier si certains cheminements n'ont pas été oubliés. Le diagnostic donnera des indications, et orientera les choix.

Elle rappelle qu'en l'état l'outil n'est pas utilisable, elle espère pouvoir proposer, lors de la prochaine Commission Communale d'Accessibilité, des résultats exploitables. Une mise en lien avec le groupe cheminement sera notamment réalisée.

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire 2017, elle indique qu'il s'agit d'une année charnière. Les investissements arriveront un peu plus tard dans l'année mais resteront identiques à 2016. Les données modélisées permettront par la suite, une meilleure réactivité.

M. Joseph Violain demande si l'enveloppe restante sur 2016 est reportée sur le budget 2017 ?

Mme Christelle Freiche confirme que le budget dédié à l'accessibilité et non utilisé au 31 décembre 2016

sera reporté sur l'année 2017.

M. Joseph Violain demande alors si cette enveloppe ne peut pas permettre de répondre à des besoins qui ne seraient pas identifiés prioritaires dans le SDAVE mais qui pour autant pourraient présenter un enjeu d'accessibilité important.

A cet effet, **Mme Christelle Freiche** propose de solliciter les services de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre dès réception des éléments de diagnostic, ces derniers pourront alors mobiliser le groupe cheminement.

Mme Dominique Le Berre confirme l'importance de relecture des éléments du SDAVE qu'il faudra relier aux besoins d'usage. Elle évoque en ce sens la demande des résidents du foyer ERDAM pour un cheminement entre leur résidence et le cyber espace.

Au sujet du quartier des Perrières, **Mme Pauline Bosger** informe que l'APF travaillent à rassurer les personnes à qui une proposition de logement pourrait être faite sur ce quartier et qui la refuse, par peur de ne pouvoir accéder aux transports en commun. Elle insiste sur la nécessité de communiquer sur l'accessibilité de ce quartier.

→ Avis favorable des membres de la commission

III - QUESTIONS DIVERSES

Commission Métropolitaine d'Accessibilité Universelle :

Mme Dominique LE BERRE informe de la récente tenue d'une Commission d'Accessibilité Métropolitaine Universelle. Les sujets ont notamment porté sur la mise en route du SDAVE.

Des éléments concernant le service Proxitan ont également été évoqués, notamment les suites de l'enquête mise en place pour répondre aux questions liées à la saturation de ce service. Trois axes de préconisations ressortent de cette étude :

1 – Favoriser l'autonomie sécurisée des PMR et l'utilisation des transports en commun, avec notamment l'accompagnement des personnes à mobilité réduite vers le réseau classique de transport en commun, en formant les agents TAN à l'accueil de tous types de handicap, en développant de nouveaux outils techniques et pédagogiques pour favoriser l'utilisation des transports en commun....

2 – Réduire les déséquilibres - Améliorer le service, en poursuivant le travail avec les collectivités et les associations pour garantir la prise en compte des besoins. En créant un service de « dernière minute », en augmentant et diversifiant les véhicules pour répondre à la demande, en modernisant les modalités de réservation...

3 – Piloter et coordonner les différentes offres de transports en réfléchissant à l'adaptation des horaires et implantations des établissements spécialisés pour désengorger le réseau en heure de pointe, en étudiant la pertinence et la faisabilité d'un service de covoiturage mixte (personnes valides/PMR)...

Mme Dominique Le Berre rappelle que le service proxitan est le plus gros service de France.

M. Joseph Violain indique que certains usagers renoncent à utiliser les transports en commun, du fait de la conduite quelque peu brusque de certains chauffeurs.

Mme Le Berre souligne que cette information a déjà été remontée à la direction de la TAN.

Pour finir, le travail de concertation autour du projet de la nouvelle gare de Nantes a également été évoqué.

Mme Josiane Guillet poursuit sur le thème de la citoyenneté avec notamment la mise en place d'une action de sensibilisation au vote des résidents de ERDAM (en cours de programmation en mars 2017). Elle évoque l'achat d'affiches présentant, par des dessins, les démarches pour voter.

Mme Josiane Guillet évoque également l'éventuelle création d'un pochoir « libérez les trottoirs » en grande dimension et qui pourrait par le biais de marquage au sol à (projection d'eau chaude) être installé sur les trottoirs occupés par les voitures. Elle ajoute que des campagnes de sensibilisation auront encore lieu en 2017.

Mme Agnès Brosse indique que la pédagogie a des limites, elle a distribué des macarons sur des voitures mal stationnées mais la personne concernée ne semblait pas être touchée par le sujet.

M. Le Maire assure que la Police municipale se déplace aussi pour mettre des contraventions.

Pour finir, **Mme Josiane Guillet** évoque le prêt d'un lecteur « Victor » par la médiathèque Floresca Guépin. Cet outil permet d'écouter des livres sonores. L'idée est de mettre à l'essai sur notre commune ce type d'outil et ainsi mesurer le besoin.

Mme Pauline Bosger informe les membres de la commission que l'association des Paralysés de France possède dorénavant une joëlette. Celle-ci, sous certaines conditions financières, peut être mise à disposition.

Mme Josiane Guillet remercie l'ensemble des participants de leur présence.